



Le Centre d'Instruction et d'Information des Réserves de l'Armée de l'Air et de l'Espace (CIIRAAE) implanté sur la base de défense de Creil (BdD) a vocation à former, instruire les candidats issus de la vie civile et désirant devenir réservistes dans l'Armée de l'Air.

Les dates des préparations militaires sont arrêtées par rapport à l'académie d'Amiens (zone B).
Les candidatures venant de la région Haut-de-France seront prioritaires.
Les candidats ayant fait leur PMIP-DN dans l'armée de l'air seront prioritaires pour la FMIR.

Pour tout renseignement, contactez la *Cellule de coordination et d'incorporation réserve* du CIIRAAE de la BA 110 :



ba110-ciiraa-ccir.accueil.fct@def.gouv.fr



03 65 36 67 51

CIIRAAE CA.110 – CCIR Base aérienne 110 Allée du Lieutenant Maurice Choron 60100 CREIL

PMIP-DN : Préparation Militaire d'Initiation et de Perfectionnement à la Défense Nationale



session du 13 au 24 février 2023

Conditions d'admission :

- Avoir entre 16 et 40 ans - Etre de nationalité française - Etre apte médicalement - Ne pas avoir eu d'antécédent avec la justice

FMIR : Formation Militaire Initiale du Réserviste



session du 24 juillet au 25 août 2023

Conditions d'admission :

- Avoir 17 ans révolu à la date de l'incorporation - Avoir effectué la J.D.C (Journée Défense Citoyenneté)
- Avoir effectué une PMIP-DN avec obtention du brevet - Ne pas avoir de passé militaire (d'active ou de réserve)



Candidature PMIP-DN

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DES DOSSIERS

Ne fournir que des documents au format PDF en privilégiant le multipages ne dépassant pas les 2 Mo. Tout autre format ne sera pas pris en compte.

Documents demandés automatiquement par le portail de la Garde Nationale :

- Certificat médical civil de non contre-indication, dûment rempli et signé par le médecin (à vérifier lors du rdv)
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Formulaire Individuel de Contrôle Élémentaire (FICE) à remplir **uniquement en version numérique (sans signature)**

Attention : ne pas remplir le cartouche « Organisme demandeur »

Documents à fournir par le candidat pour l'administration via le portail de la Garde Nationale

- Lettre de motivation
- CV avec insertion d'une photo d'identité en couleur
- Copie intégrale du livret de famille, y compris les pages vierges
- Extrait ou acte de naissance
- Attestation de droits de la sécurité sociale (mentionnant le numéro de sécurité sociale et la clé de l'intéressé) à jour de validité
- Photocopie d'une pièce d'identité recto verso en cours de validité

Documents fournis par l'administration à nous retourner via le portail de la Garde Nationale :

- Annexe VI, fiche d'autorisation pour soins médicaux **pour les candidats mineurs**
- Annexe II, Acte de volontariat
- Fiche de mensurations

ATTENTION, les places sont limitées et les dossiers seront validés par une commission.

Clôture des dossiers administratifs le 4 JANVIER 2023 pour la PMIP-DN 2023.

Candidature FMIR

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DES DOSSIERS FMIR en plus des documents demandés lors d'une PMIP-DN (voir slide précédent)

Ne fournir que des documents au format PDF en privilégiant le multipages ne dépassant pas les 2 Mo. Tout autre format ne sera pas pris en compte

Documents fournis par l'administration à nous retourner via le portail de la Garde Nationale :

(si celui-ci le permet sinon sur l'adresse fonctionnelle : ba110-ciiraa-ccir.accueil.fct@def.gouv.fr)

- Fiche individuelle de demande d'engagement ESR (**annexe II**) : ne remplir que le cartouche CANDIDAT (si / ne pas remplir)
- Fiche RESERVE FMIR dument complétée et signée
- Fiche individuelle de prise en compte solde d'un réserviste : ne remplir que les cartouches suivants :
 - 1 : SITUATION PERSONNELLE
 - 2 : SITUATION DU CONJOINT
 - 3 : SITUATION DES ENFANTS

Documents à fournir par le candidat pour l'administration via le portail de la Garde Nationale :

(si celui-ci le permet sinon sur l'adresse fonctionnelle : ba110-ciiraa-ccir.accueil.fct@def.gouv.fr)

- Certificat médical militaire (VMAE) à téléverser sur le portail
- Justificatif(s) de la situation familiale : attestation du **PACS**, attestation de **concubinage**, etc...
- Un **RIB** ou **RIP** au nom du réserviste (Nota : **pas celui des parents**) **Compte bancaire obligatoire** (pas de livret jeune, pas de compte mozaic ou autre...)
- Justificatifs si **enfant é charge** pour le candidat FMIR : **Photocopie du dernier avis d'imposition du FMIR** reçu faisant apparaître la situation familiale
- Photocopie du brevet de la **PMIP-DN**
- Photocopie de l'attestation de la **JDC** (Journée Défense et Citoyenneté)
- Photocopie du **bulletin de salaire du réserviste s'il est salarié**. Ce bulletin doit permettre à l'organisme payeur de déterminer si le réserviste est **fonctionnaire ou non**
- Photocopie du **bulletin de salaire du conjoint de l'intéressé**. Ce bulletin doit également permettre à l'organisme payeur de déterminer si le conjoint est **fonctionnaire ou non**

ATTENTION, les places sont limitées et les dossiers seront validés par une commission.

Cloture des dossiers administratifs le 7 JUIN 2023 pour la FMIR 2023